



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 1307

Texte de la question

ENSEIGNANTE POIGNARDÉE EN HAUTE-GARONNE

M. le président. La parole est à Mme Martine Martinel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Martine Martinel. Ma question, à laquelle s'associe ma collègue Françoise Imbert, s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Une enseignante a été poignardée par l'un de ses élèves dans un collège de Haute-Garonne vendredi dernier. Je tiens tout d'abord à adresser un message de soutien à cette enseignante et à dénoncer un tel acte de violence intolérable.

Depuis plusieurs années, les équipes éducatives subissent une diminution sans précédent des moyens alloués au service public d'éducation, alors qu'ils sont confrontés au quotidien à l'accroissement de ces violences. En réponse, vous avez déjà fait installer de caméras de vidéo surveillance qui ont récemment montré leur inefficacité. Vendredi, en Haute-Garonne, vous avez déclaré envisager l'installation de portiques de détection de métaux devant certains établissements scolaires.

Des problèmes aussi graves exigent une réponse éducative et humaine. Ce n'est pas en transformant les établissements scolaires en bunkers ou en créant, comme le suggère aujourd'hui M. Estrosi, une unité spéciale de police que l'on réglera les problèmes de violence en milieu scolaire.

La baisse constante des moyens du service public d'éducation, le démantèlement de la formation, l'étranglement du secteur de l'éducation populaire au bénéfice de toujours plus de méfiance, de contrôle et d'enfermement, interdisent tout suivi des jeunes en déshérence.

M. Jacques Masdeu-Arus. Hors sujet !

Mme Martine Martinel. Cette lutte contre la violence suppose, en effet, une politique qui donne les moyens aux établissements de faire un travail éducatif de qualité dans la durée. Elle suppose également l'amélioration de la vie de ces jeunes en dehors de l'école.

Je souhaite donc savoir, monsieur le ministre, si vous comptez enfin réorienter votre politique vers une réelle prise en compte des besoins que réclame le service public d'éducation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, l'événement très grave qui s'est produit vendredi dernier au collège de Fenouillet mérite autre chose que ces polémiques stériles (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP*) et ces renvois idéologiques à la sempiternelle question des moyens. Quel que soit l'événement, de quelque nature qu'il soit, où qu'il se produise, depuis vingt ans vous ne faites que réclamer des moyens ! Je vais donc vous poser une question, madame Martinel : combien d'adultes aurait-il fallu, selon vous, dans ce collège pour avoir l'assurance que l'événement qui s'est produit vendredi n'ait jamais lieu ? Il y a aujourd'hui un adulte pour quinze élèves. Aurait-il fallu passer à un pour dix, un pour huit, un pour six ? Combien auraient-ils dû être pour que vous me garantissiez que cet incident n'aurait pas eu lieu ? Ce n'est pas ainsi qu'il faut raisonner sur un sujet aussi grave !

Autour des établissements se produisent, heureusement rarement, des événements choquants qui conduisent à

de tels drames. Il faut, en effet, une réponse éducative. Quant aux parents, ils doivent être responsabilisés plus qu'ils ne le sont. Les équipes éducatives qui sont autour des établissements, les acteurs de quartier doivent tous se mobiliser, mais vous n'empêcherez pas pour autant que des enfants, qui passent aujourd'hui leur temps devant des jeux où ils gagnent des vies en tuant les autres, aient besoin d'un secours autre que celui d'un nombre supplémentaire de personnels. Par exemple, il faut que nous sachions comment des armes entrent et sortent de nos établissements. On a parlé de portiques, pourquoi pas ! Nous n'avons aucune raison de nous l'interdire. Cela se fait dans de nombreux pays. Mais cela n'est évidemment pas la seule solution. Nous verrons la semaine prochaine, avec les responsables concernés, comment répondre de manière adaptée.
(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Martinel](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1307

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2009